

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 10.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

Montréal, Jeudi, 8 Mars 1883.

SOMMAIRE

TEXTE : Revue bibliographique, par Sylvain Forêt.—Naïveté, par Benjamin Sulte.—Les Bas-Vestiers, par Giulio.—Nos gravures : Nos amis aillés ; Antonio Canova ; Les princes de la famille d'Orléans ; M. le comte de Paris ; M. le duc d'Aumale ; M. le duc de Nemours ; M. le prince de Joinville ; M. le duc de Montpensier ; M. le duc d'Alençon ; M. le duc de Chartres ; M. le duc de Penthièvre.—Appel à Victor Hugo.—Elections municipales.—Choses et autres.—Mon ami Jacques, par Jules Noriac.—Les maires de Montréal.—Pour les orphelins pauvres.—Les rivières et les forêts.—Notes commerciales.—La neige et les fleurs.—De tout un peu.—Nouvelles diverses.—Les échecs.—Décès.—Sommaire du "Monde Illustré."—Pensées.—Le jeu de dames.—Annonces.

GRAVURES : Nos amis aillés.—Antonio Canova.—Les princes de la famille d'Orléans.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le *Nouveau-Monde*, revue franco-américaine illustrée.

Décidément, nous devenons à la mode en France. On commence à s'y apercevoir que tout ce qu'il y a de Français au monde ne se trouve pas contenu dans les bornes de la patrie gauloise, et que les trois millions d'enfants que les travaux de découverte, de civilisation et d'évangélisation de l'*Alma Mater*, ont implantés sur le sol américain, et qui lui sont toujours restés fidèles par les croyances, par les aspirations, par la langue et surtout par le cœur, doivent compter pour quelque chose.

Les Canadiens, les Louisianais, et les autres groupes d'émigrés de France que les institutions libres et l'immense progrès matériel des Etats-Unis ont attirés en Amérique, sont restés français et veulent rester français. Nous sommes les sentinelles perdues de la France ; qu'elle nous donne le mot d'ordre, et nous resterons français. Notre passé en est la garantie.

Aussi, nous saluons avec joie l'apparition d'une publication fondée dans le but de nous faire connaître à la mère-patrie, et partant de resserrer les liens qui nous unissent à elle. Le *Nouveau-Monde*, qui paraîtra deux fois par mois, aura des correspondants au Canada, à la Nouvelle-Orléans, à New-York, et s'occupera exclusivement des affaires d'Amérique. Avis à nos littérateurs qui ont l'ambition de se faire connaître aux lecteurs d'outre-mer.

Les deux premières livraisons, que j'ai sous la main, contiennent 112 pages de matière très serrée, dont voici le sommaire :

1er No.—Un précurseur français de Stanley : Jehan Soudan.—Les petits messagers de New-York : Saint-Jean.—Extrait du carnet d'un décapé.—Un socialiste américain.—La chanson populaire au Canada.—Un sonnet de Louis Fréchette.—Les Américains à Paris : Freddy.—Le traité franco-américain : Léon Chotteau.—Les Créoles louisianais : P. d'Absac.—Les relations entre la Louisiane et la France : *Abeille de la Nouvelle-Orléans*.—Paris-New-York : Jehan Soudan.—La finance.—Les théâtres : F.-E. Larcher.

2d No.—La statue de la Liberté : Taal Franck.—Histoire de Yankee Jim : J. S.—Un toast de Mark Twain.—La mine perdue : J. S.—La représentation de la France aux Etats-Unis : Léon Chotteau.—Souvenirs louisianais : Charles Turpin.—Le Gombo.—Chroniques louisianaises : F. Tadjugue.—La laiterie américaine et ce qu'elle peut produire.—Les Américains à Paris : Decimus.—La politesse française.—Echos mondains : Freddy.—Paris-New-York : Jehan Soudan.—Les théâtres : F.-E. Larcher.—La finance : Cinq-Louis.

Outre les autres illustrations, les deux premiers numéros du *Nouveau-Monde* contiennent le portrait du colonel Chaillé-Long, le célèbre explorateur français en Afrique, et celui de Bartholdi, l'auteur de la statue colossale de la Liberté éclairant le monde, destinée au port de New-York.

Succès à la revue franco-américaine !

Un délicieux poète encore trop peu connu au Canada, c'est M^{me} Adine Riom, qui se cache le plus souvent sous le pseudonyme de *Comte de Saint-Jean*, et quelquefois sous celui de *Louise d'Isle*.

Née à Nantes, au cœur de cette antique et vaillante Bretagne, la patrie classique des héros, cette femme chante les gloires et les souvenirs de son pays avec une voix mâle et un ton de virilité que bien des poètes du sexe fort ont raison de lui envier.

Cette nature d'élite, pleine d'enthousiasme et douée d'une sensibilité exquise, s'est imprégnée de l'acre parfum des landes celtiques ; elle s'est nourrie des poétiques légendes et des traditions ossianiques de son pays natal, que, dans son langage énergique, Brizeux—cet autre poète breton—appelle :

La terre de granit recouverte de chênes.

L'éternel vent de la mer qui caresse de son haleine humide les vieux dolmens de Carnac presque aussi vieux que lui, semble avoir été l'inspirateur de ces hardis poèmes, de ces touchantes ballades, de ces fortes strophes, qui font de M^{me} Riom le poète le plus sympathique et le plus original de cette partie de la France.

Qu'on lise ses jolis recueils de pièces fugitives intitulés *Après l'Amour* et *Fleurs du Passé*, ses récits héroïques et attendrissants : *Michel Marion* et les *Mobiles Bretons*, ses *Légendes bibliques et Orientales*, où l'éclatante ampleur du style le dispute à une couleur locale qui ferait honneur aux plus érudits, mais surtout son ravissant poème sur le fameux enchanteur *Merlin*, le personnage légendaire par excellence de l'ancienne Armorique, et l'on me dira si, parmi les soi-disant parnassiens, qui semblent faire consister tout le mérite de la poésie dans le cliquetis étincelant des syllabes, il y en a beaucoup qui pourraient emboucher le clairon de la strophe comme M^{me} Riom.

Je veux n'en donner pour preuve que cette page extraite du poème auquel je viens de faire allusion, et intitulé les *Korigans*. Les Korigans sont des nains bretons sensés habiter les vieux monuments druidiques. Les uns en font de petits monstres hideux et malfaisants ; les autres les regardent comme de gracieuses fées, charmantes petites princesses à la taille aérienne, qui voltigent le soir autour des menhirs, au clair de la lune :

En Armorique encore, après les soirs d'orage,
Lorsque les Korigans tendent sur le rivage
La nappe des festins où leur virginité
Vient boire les parfums de l'immortalité,
En élevant la coupe aux perles lumineuses
Qui trouble de la nuit les ombres vaporeuses,
La plus belle a senti, comme une éclosion,
Apparaître soudain la claire vision.
Son front a frissonné, ses cheveux se dénoient,
Les oiseaux de la nuit autour d'elle se jouent ;
Son souffle s'entrecoûpe, et ses yeux agrandis
Ressemblent aux éclairs tombés du paradis.

Ecoutez ! L'ouragan va soulever les pages
Du passé reflétés dans la vague des plages ;
Dans ce miroir troublé vont passer à vos yeux
Les jours anciens, les jours oubliés des aïeux ;
Et la sombre légende et l'épopée antique
Viendront redire ensemble aux muses d'Armorique
Les charmes, les exploits de Merlin l'Enchanteur.

Déjà, comme se groupe autour d'un vieux conteur,
Les belles Korigans aux formes fugitives
Se suspendant en foule aux grands arbres des rives.
" Que voyez-vous, ma sœur ?—Un céleste jardin.
J'aperçois au milieu de ce nouvel Eden,
De verts pommiers en fleurs, dont les chastes corolles,
De nacre et de corail brillantes auréoles,
Font naître des fruits d'or et de pourpre ; au soleil
On les voit resplendir.... Plongé dans le sommeil,
Un bel enfant, couché sur un berceau de mousse,
Est balancé sans bruit par la main blanche et douce
D'une fille portant la robe aux franges d'or....
Ecoutez.... Elle chante, en berçant son trésor."

Lisons maintenant ces quelques vers extraits du dernier volume de l'auteur : *Les Légendes Bibliques et Orientales*. On y trouve une note encore plus élevée. C'est intitulé *Salomon* :

La terre est une fiancée
Du Seigneur terrible et jaloux ;
D'un espoir orgueilleux bercée,
Elle t'attend, céleste époux !
Quitte l'éclair et le nuage,
Le ciel, ce grand pavillon bleu
Gardé par la foudre et l'orage,

Brodé par les astres de feu.
Quitte la courbe harmonieuse
De l'arc aux changeantes couleurs,
L'éternité silencieuse
D'où tes regards sondent les cœurs.

Partez, flottes aventureuses,
D'Elath et d'Asiongaber !
Tombez, ô forêts ténébreuses,
Sous la hache au brûlant éclair !
Hiram, livre-moi de tes îles
Les cèdres aux bois précieux,
Puis, en retour, choisis vingt villes
Dans mon royaume glorieux ;
En Arménie, en Palestine,
Choisis partout, demande encor :
Qu'importe si l'œuvre divine
Epuise le royal trésor !

Dieu d'Israël, prête l'oreille
Au roi qui te glorifie,
Et de ses mains vois la merveille
Sur le sommet du Moria.
Les villes, comme les campagnes,
Pour bâtir ce temple béni,
Du flanc déchiré des montagnes
On tiré ces blocs de granit.
Je n'ai point mesuré l'espace,
Dieu puissant, Dieu fort, Dieu vainqueur !
Et cependant j'ai fait ta place
Moins grande ici que dans mon cœur.

Ces cèdres au feuillage sombre,
Chevelure du fier Liban,
L'entourent de parfums et d'ombre,
Ainsi qu'un immense ruban ;
Ils sont vêtus, têtes baissées,
Formidables dans leur effroi,
Comme d'orgueilleuses pensées
Qui se confondent devant toi.
Les prêtres, chefs de la prière,
Au Temple iront, superbement,
Vêtus de pourpre et de lumière,
Comme une aurore au firmament.

O Seigneur, dans ces tabernacles
Brillants de désir à ton nom,
Viens rendre tes sacrés oracles,
Viens à la voix de Salomon,
Viens, daigne quitter ces nuées
Plus vastes que la vaste mer,
Par les étoiles ponctuées,
Prismes du soleil et de l'air ;
Viens ! la terre qui te demande
Sait bien, dans sa juste fierté,
Qu'elle est par l'amour assez grande
Pour contenir l'immensité.

Et toi, roi prophète, mon père,
Qui me léguas ce vœu sacré,
Toi qui m'attends et dont j'espère
Voir un jour le front vénéré,
Un instant laisse, frémissantes,
Les cordes de ta harpe d'or,
Qui redit aux célestes tentes
Les chants de l'Hermon, du Thabor ;
Ecarte la nue aux longs voiles
De tes deux bras victorieux,
Et sur ton char aux sept étoiles
Regarde-moi du haut des cieux !

Grande et belle poésie, toute palpitante de lyrisme, toute vibrante d'émotion ! M^{me} Riom s'intéresse au Canada, ce fils de Bretagne et de Normandie ; pourquoi ne chanterait-elle pas quelque jour notre héroïque histoire, notre majestueuse nature, nos malheurs et notre inaltérable amour pour le pays de nos ancêtres ?

Sylvain Forêt.

P. S. — Dans mon récent article sur l'*Origine du langage*, j'ai dit que M. Félix Thessalus n'avait fait qu'appliquer d'une façon originale les lois déjà connues touchant la mutation des lettres ; je me suis trompé ; il a, le premier, constaté certaines de ces lois ; par exemple, celle du changement de *h, ch, sch, g, k* et *c, en, ill, li, il* et *y*. L'*Etendard*, trouvera-t-il là-dedans une nouvelle hérésie, et en conclura-t-il que M. Félix Thessalus-Boittier, membre de la Société Asiatique de Paris et de la Société d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Préhistoire, et demeurant à Paris, 20, avenue de la République, est un infâme Prussien ? J'espère que non.

S. F.

NAÏVETÉ

Un bavard parlait de mon livre
Et disait d'un ton résolu :
"Cet ouvrage ne saurait vivre !...
"Dieu merci, je ne l'ai pas lu."

BENJAMIN SULTE.

LES BAS-VESTIERS

(Suite)

Quand le voyageur a traversé, sur les ailes de la vapeur, les plaines fertiles de la Beauce et les grands champs plantés de chanvre du Haut-Maine, il se trouve soudainement en face d'un pays tout différent d'aspect. C'est l'Ottawa après le St-Laurent. Les petites collines sablonneuses, sur lesquelles la vigne aime à étendre ses ceps, s'échelonnent transformées en montagnes de granit. Leurs sommets nus ou ombragés çà et là de chênes séculaires jettent fièrement vers le ciel leurs pointes de rochers ou leurs couronnes verdoyantes.

Les géographes ou les hommes à compas, qui n'estiment les choses qu'à la valeur des chiffres, appellent cette chaîne de montagnes, les *Collines du Maine*. Nous, nous les appelons les *Alpes mancelles*. Ah ! c'est que pour nous, elles sont même plus que les Alpes n'ont été pour l'Italie : Annibal et Napoléon purent franchir les Alpes italiennes ; ni la révolution sanglante de 93, ni les hordes barbares des Prussiens de 71 ne purent escalader les nôtres.

La voie ferrée les a tournées et les suit dans leur longueur. Le voyageur en fait autant. Mais voilà que, tout à coup, son front est devenu pensif et son regard profond. Au ciel bleu du Mans a succédé le ciel gris de Laval ; le granit sévère a remplacé la brique plus gaie du Haut-Maine ; la température est devenue plus fraîche, et, sous ses yeux, s'étendent des deux côtés de la voie de vertes prairies, sillonnées en tous sens par de capricieux ruisseaux.

Est-ce donc là le Bas-Maine ? Non, pas encore ; c'en est seulement le vestibule.

Ici, la terre, ouverte par la charrue, blanchit sous les rayons du soleil ; celle du Bas-Noire est brune ou même noirâtre. Ici, les champs sont grands, à peine séparés les uns des autres par des clôtures légères ; au Bas-Maine, chaque champ étroit et petit est un vrai camp fortifié avec ses profonds fossés et ses remparts élevés. D'ailleurs, je ne vois pas encore la fleur blanche de mon blé noir, je ne respire pas encore l'odeur parfumée du genêt aux fleurs d'or ; surtout, je ne sens pas encore le mystère profond dont les arbres pressés entourent le village solitaire.

Ce n'est pas encore le Bas-Maine ! ce n'est pas encore le pays des Bas-Vestiers.

Voyageurs pour notre plaisir, laissons, si vous le voulez bien, ce wagon où l'on étouffe, et, dans une voiture assez semblable aux mémorables calèches de Québec, suivons, au petit trot de notre cheval, cette route qui s'étend sur notre gauche comme un onduleux ruban. Trois fois déjà elle s'est nommée route nationale, deux fois route impériale. Le paysan, qui a la mémoire du cœur, l'appelle de son nom de baptême : *route royale* ; paysan nous-même, nous lui garderons ce nom et la prendrons sans crainte, car elle est, grâce à Dieu, plus solide et plus sûre que les divers gouvernements qui la rebaptisèrent si souvent.

A peine avons-nous parcouru une dizaine de kilomètres et traversé la Grande-Rivière, la Mayenne, que soudain la scène change entièrement. Du haut d'un tertre élevé, l'œil ne voit, de tous côtés, que les cimes élançées des arbres : on dirait une immense forêt. Ici et là, cependant, apparaissent dans le lointain, avec le clocher de l'église qui domine tout, l'humble tourelle de la gentilhommière et la tour majestueuse du château-fort. C'est l'Aulne avec sa verte pelouse et son bocage délicieux ; c'est Montgiroux, si élégant et si hardi sur son roc de granit, au bord de la rivière ; c'est la Marie mystérieuse derrière son épais rideau de hêtres et de châtaigniers ; c'est Mythème, la Jametière, etc., etc. Mais passons : la douce hospitalité que nous recevrons là du bourgeois-gentilhomme aussi bien que des descendants des du Hercé ou des derniers rejetons des Montmorency-Laval pourrait nous faire oublier le but de notre voyage.

Plus nous avançons, plus la nature est belle. La rivière indomptée roule ses eaux limpides sur les cailloux argentés ; l'herbe croît partout, touffue et épaisse, sur les bords du chemin, et, si l'on a laissé derrière soi les saintes horreurs de la montagne, on trouve, à chaque pas, la sourire calme et délicieux du vallon doucement incliné, le ravin profond et le gracieux bocage de noisetiers ou de cerisiers sauvages. Ici et là encore, au beau milieu du champ qui confine à la route, ou sur le bord du fossé, un gros bloc de granit est resté comme un témoin éternel des révolutions passées, et, ce qui me plaît surtout, c'est que ni la mine dévastatrice, ni l'af-

fiche barbare n'a encore défiguré ou souillé l'œuvre de la main divine.

De temps à autre, une petite maisonnette, à un seul étage et avec une étroite fenêtre grillée, vient nous rappeler que nous sommes dans un pays surabondamment peuplé. Il n'y a rien de luxueux dans l'apparence de ces demeures ; généralement, c'est la nature qui s'est chargée des frais de décor ; mais tout est propre, tout respire l'aisance. Le rideau blanc se détache sur les feuilles de la vigne qui entoure la fenêtre et le myrte, le rosier et le fuxial marient leurs fleurs et leurs parfums avec l'églantier, la violette et la pâquerette. Souvent ou même toujours, la madone a sa niche bien fleurie au-dessus de la porte d'entrée. Le Bas-Vestier a une confiance sans bornes en Marie : au fond, il a raison.

Le village, lui aussi, attire notre attention. L'unique rue sur laquelle il s'étend le plus souvent, le nom historique ou pittoresque qu'il porte, le vallon auquel il est adossé, et surtout les vieilles églises et maisons dont il se pare, sont, pour l'étranger, autant de choses qui donnent au village du Bas-Maine un cachet particulier.

Que de fois, pour ma part, j'ai ressenti plus que de la vénération, cette espèce de terreur religieuse qui terrasse et qui ne s'analyse pas, en pénétrant sous les voûtes noircies et huit fois séculaires d'une simple église de village ! A la vue de ces longues statues de chevaliers ou de châtelaines, sculptées sur la pierre tumulaire qui recouvre leurs restes, à la vue de la vieille inscription, presque illisible sur la plaque de marbre, sur laquelle se trouvaient gravés les noms et titres de vieilles familles encore existantes, je sentais mon imagination et mon cœur remonter vers ces époques calomniées, où l'homme était encore quelque chose, parce qu'il pensait à Dieu.

Mais avançons et laissons sur notre chemin bien des souvenirs historiques. Ne parlons même pas des nouveaux points de vue que chaque côte gravie, que chaque détour de la route accidentée présente à notre admiration. Le chemin creux tapissé de mousse, l'étang limpide, le ruisseau serpentant dans la prairie, l'oiseau qui gazouille dans le taillis, la haie d'aubépine, l'ajonc aux fleurs jaunes et aux pointes acérées, la maison basse et vieillie, tout nous annonce notre arrivée au Bas-Maine. Au reste, ces signes ne nous le diraient-ils pas que nous le pourrions deviner : le garçon de ferme siffle ou chante en conduisant ses bœufs ; le petit enfant, qui revient de l'école, nous regarde avec une curiosité mêlée de crainte, et la vieille femme tourne son rouet à la porte de sa demeure.

Encore une rampe à monter, et nous pourrions dire avec le poète patriote :

Voyez là-bas penché sur sa colline,
Plein d'avenir dominant le canton,
Des temps meilleurs chère et noble ruine,
Prosternez-vous, c'est l'antique Gorron !
Ceint de fossés et d'épaisses murailles,
Le noir donjon de ton château royal
Connut jadis la gloire et les batailles.
Salut ! salut ! ô castel féodal.

Bientôt, je l'espère, nous ferons ensemble un séjour de quelques heures dans cette belle petite ville, et peut-être, après l'avoir connue, serez-vous les premiers à chanter avec ses habitants :

O mon pays, je viens de te rendre hommage,
De mon amour que ce chant soit le gage !
Vive Gorron ! mes goûts, mon cœur,
Là tout me dit : c'est le bonheur !

GIULIO.

La lumière électrique est devenue chose si commune à Montréal, que nous n'y prêtons presque plus attention.

Après avoir admiré ce splendide luminaire sur nos quais, pendant deux étés, nous avons vu, cet hiver, des citoyens entreprenants faire éclairer à leurs frais la plus belle partie de la rue Saint-Jacques, pendant que les plus grands manufacturiers adoptaient cette lumière pour leurs ateliers.

Le nombre des citoyens qui se servent de l'électricité pour l'éclairage de l'intérieur ou de l'extérieur de leurs établissements augmente de jour en jour. Les photographes même ont commencé à prendre des photographies à la lumière électrique.

On ne passe presque plus dans une grande rue de la ville, le soir, sans rencontrer un ou plusieurs foyers électriques.

Le dernier essai dans ce genre est fait actuellement dans la rue Saint-Laurent, qui est éclairée à l'électricité entre les rues Craig et Lagauchetière. On continuera à poser des lampes jusqu'à la rue Sainte-Catherine.

Montréal est loin d'être en arrière des autres villes pour les grandes améliorations. Puisqu'elle est la quatrième ou cinquième ville de l'univers où le téléphone est le plus en usage, pourquoi ne serait-elle pas une des plus remarquables parmi celles qui se servent de la lumière électrique, après avoir été la première au monde à éclairer un espace de deux milles et demi (les quais) au moyen de ce luminaire.

NOS GRAVURES

Nos amis ailés

Nos paysans qui se croient éclairés clouent des chouettes et des chauves-souris sur la porte de leurs granges : "C'est pour l'exemple, disent-ils ; le supplice public de quelques scélérats à poil ou à plume doit forcément intimider les autres."

Tandis que ces cadavres innocents se putréfient au profit des mouches charbonneuses, les souris mangent le grain de l'ingénieux paysan, les moucheron piquent les mains et la figure. Eh ! bonhomme, tu n'as que ce que tu mérites. En immolant tes alliés, tu t'es livré, corps et bien, à tes ennemis. Si ces *chauves-souris* étaient vivantes, elles happeraient les moucheron qui t'incommode ; si tu n'avais pas assassiné cette pauvre chouette, elle purgerait ton grenier de rongeurs qui le pillent. Un cultivateur attentif a suivi patiemment les allées et venues d'une *chouette*, sa voisine ; il l'a vue, en vingt-et-un jours, rapporter cent dix rongeurs à son nid. Que t'en semble ? Comprends-tu maintenant le sens intime du mot chat-huant ? Les chats à quatre pieds que tu nourris te rendent-ils autant de services qu'un chat-huant, qui se nourrit lui-même ? La chouette, si stupidement décriée, vit aux dépens des souris.

Le *corbeau* et la *pie* mangent les vers blancs du hanneton. Le *coucou*, ce polisson ailé, a cependant un mérite : il attaque, lui seul, les grosses chenilles venimeuses, qui font peur à tous les autres oiseaux. L'*étéourneau* vit d'escargots et de sauterelles ; la *grive* dévore les gros vers mous et les limaces ; le *merle* perce à coups de bec les coquilles des plus gros limaçons et la *carapace* des cerfs-volants les plus terribles ; le *bruant* avale les guêpes comme des pilules ; le *moineau* dîne et déjeune de hannetons au printemps ; la *huppe* dévore les horribles courtillères.

Le *pievert* ne frappe pas du bec contre les arbres pour les détruire, mais pour y chercher les cossus et les scolytes qui les détruisent. Le *rouge-gorge* se nourrit de moucheron et de tipules, le *roitelet* de vers et de cousins, le *loriot* de sauterelles, le *linot* de pyrales, le *grimpeur* de cloportes, la *fauvette* de pucerons, le *bouvreuil* d'œstres et de chenilles processionnaires, le *bec-croisé* de cloportes et de cantharides, le *bec-fique* de criquets, la *bergeronnette* de charançons.

Connaissez-vous un enseignement plus pittoresque que celui-ci ? Dans une cage élégante et vaste, on logerait un groupe de *tourterelles*. On placerait à leur portée deux petites mangeoires d'égale contenance, dont l'une serait remplie de graines, que nous mangeons nous-mêmes, et l'autre des semences inutiles ou nuisibles qui étouffent nos récoltes et empoisonnent nos champs. Le public verrait par ses yeux que les petites tourterelles préfèrent la mauvaise à la bonne, et qu'elles se nourrissent bien plutôt à notre profit qu'à nos dépens.

Un peu plus loin, deux *chardonnerets* passeraient leur journée à dévorer la graine de chardon, cette implacable ennemie de nos cultures.

La *taupe* est notre alliée la plus utile contre l'odieuse hanneton, qui nous mange plus de cinq millions, année commune. Le *moineau* ne s'attaque qu'à l'insecte parfait, qui vit peu de jours, et détruit seulement les fleurs et les feuilles.

C'est à l'état de larve ou de ver blanc que le hanneton commet ses plus grands crimes. Il mine le sous-sol en tous sens et tue les plantes par la racine. On a vu des jardins périr, des forêts se dépeupler par le travail invisible du ver blanc.

Les *corbeaux*, les *corneilles*, les *pies*, qui vont sautillant derrière le laboureur, saisissent tous les vers blancs que la charrue a découverts ; mais ces respectables oiseaux ne peuvent les chercher sous terre. La *taupe*, qui a le sous-sol pour lieu naturel et qui s'y meut avec autant d'aisance que le poisson dans l'eau, la *taupe*, dirigée par un odorat qui supplée pour elle à la vue, est un insatiable destructeur. Elle est le fléau d'un fléau, cela devrait nous la rendre chère. Elle a d'autres mérites encore : elle draine les sols les plus imperméables, elle amène à sa surface, sous forme de taupinières, des quantités de terrain ameubli, divisé, qu'un simple râteau éparpille utilement sur les prairies. Le paysan, le jardinier ne voient rien, sinon que la *taupe* dérange quelques semis, accidentale la surface polie d'une pelouse ou d'un pré, dévie quelques irrigations. Ils lui font payer par la mort ses fautes vénielles, sans comprendre qu'elle les a rachetées au centuple. Un stupide et obstiné préjugé l'accuse de dévorer les racines, quoiqu'elle soit décidément, manifestement, exclusivement carnisière, ce qu'il serait facile de démontrer.

Creusez dans un coin du jardin réservé une cuve maçonnée d'un mètre cube ; enfermez-y une *taupe*, jetez-y autour d'elle tous les matins une provision de fruits, de fleurs, d'herbes et de racines diverses avec un cent de vers blancs : le public verra par ses yeux que tous les végétaux seront intacts à la fin de la journée, et que tous les vers blancs seront détruits.



NOS AMIS AILÉS

Antonio Canova

Antonio Canova, le plus grand sculpteur moderne, naquit à Possagno, sur le territoire vénitien, en 1747. Son père, simple tailleur de pierre, mourut lorsque le futur artiste n'avait encore que trois ans. Mais Canova avait le bonheur de posséder une mère tendre et affectueuse dont il était la joie et la consolation. Elle berçait son enfance des plus touchants récits et lui chantait tout ce qu'elle savait de refrains mélodieux. Sous cette douce influence, son cœur d'enfant s'ouvrit à la poésie, qu'il aima jusqu'à la fin de ses jours. Sa mère se remaria ; il fut alors confié aux soins de son grand-père, qui l'entoura de la même sollicitude et continua les leçons que la mère avait commencées. Dès l'âge de cinq ans, ses talents de sculpteur commencèrent à se développer, et à douze ans une circonstance curieuse lui valut le patronage de la famille Falieri, de Venise. A l'occasion d'un magnifique banquet donné par cette famille, il modela en beurre un lion destiné à orner la principale pièce du dessert. Ce lion, exécuté avec une grande habileté, fit l'admiration de tous les convives. Son protecteur, le patricien Falieri, l'appela à Venise, et quatre ans après son arrivée dans cette ville, il exposa son groupe de *Thésée terrassant le Minotaure*, qui fonda sa réputation. Il exécuta ensuite un grand nombre d'œuvres considérables qui le firent bientôt connaître dans toute l'Europe. Napoléon I^{er} et le roi d'Angleterre se déclarèrent ses protecteurs. Il fut fait marquis d'Ischia et élu membre de l'Institut de France. Sa bonne mère et son excellent grand-père n'avaient certainement jamais rêvé pour lui tant de gloire et d'honneurs. Mais ils ont eu le bonheur d'avoir déposé dans le cœur de l'enfant des semences qui ont produit dans la vie de l'homme des actions de bonté et de générosité délicate de valeur plus grande que toutes ses œuvres d'art si justement admirées. Canova mourut en 1822.

Les princes de la famille d'Orléans

La proposition de loi, discutée et votée à la Chambre des députés, qui menace de l'exil les descendants des familles qui ont régné en France, laquelle loi a été discutée au Sénat, met en actualité les princes qu'elle frapperait. Nous avons déjà publié le portrait du prince Napoléon, nous publions aujourd'hui les membres de la famille d'Orléans qui tomberaient les premiers sous le coup de la loi. Le premier visé pourrait bien être M. le duc d'Aumale qui, malgré toute sa réserve au point de vue politique, occupe une situation toute particulière, par les souvenirs militaires qu'il rappelle, par sa participation active au mouvement littéraire et artistique, enfin par sa grande fortune et sa brillante habitation de Chantilly, où il a rassemblé des merveilles qu'envient tous les musées. Là aussi sont de glorieux souvenirs de la famille, provenant de la succession des Condé.

Quelques-uns des princes dont la biographie va suivre ont continué sur les champs de bataille la tradition des ancêtres, et se sont acquis des droits à la reconnaissance de la patrie qui leur marchande aujourd'hui les simples droits de tout citoyen français.

M. le comte de Paris

Louis-Philippe-Albert d'Orléans avait à peu près dix ans lorsque éclata la révolution de Février.

Entraîné sur la terre étrangère sous le coup d'un rigoureux bannissement, il erra d'Allemagne en Angleterre, d'Angleterre en Orient, puis en Espagne, puis en Amérique.

Le prince fut élevé à l'école de l'exil et du malheur, et c'est d'après leurs sévères leçons que sa personnalité s'est formée.

Le jeune comte de Paris poursuivit à Eisenach ses études commencées à Paris.

Dans l'été de 1849 il se rendit en Angleterre.

Son esprit fort sérieux avait mûri rapidement. C'était déjà un enfant grave et réfléchi. Dès lors, son existence se partagea entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Le comte de Paris visita presque toute la Confédération germanique et parvint, dès lors, à connaître d'une façon approfondie ce pays qui devait jouer plus tard un rôle si important en Europe.

Il atteignit ainsi sa vingtième année, et il était devenu un homme dans la plus noble acception du mot. On trouvait en lui un rare assemblage de qualités diverses : une gravité douce, une énergie contenue et maîtresse d'elle-même, une rectitude de jugement et une autorité naturelle qui, dès ce moment, commençaient à s'imposer.

A la mort de sa mère, bien qu'il s'en fallut de quelques mois qu'il ait atteint sa majorité, on l'émancipa, considérant que sa nature sérieuse était en état de se passer de toute tutelle. Le duc de Nemours lui fut donné pour curateur.

Pour faire diversion au terrible chagrin qu'il venait d'éprouver, le jeune prince entreprit un voyage en Espagne. L'année suivante il se livra à d'autres courses lointaines.

En Amérique, il prit du service avec son frère, le duc

de Chartres, et les deux princes furent attachés à l'état-major du général Mac-Clellan.

Le séjour du comte de Paris à l'armée du Potomac fut de dix mois, durant lesquels il prit une part active à la guerre.

Cette guerre d'Amérique fournit au prince l'occasion inattendue de ses premières études sur les questions ouvrières. Il observa, réunissant quantité de documents, et donna plus tard un livre très intéressant sur les *Associations ouvrières en Angleterre*.

D'autres volumes, traitant des questions politiques et de souvenirs de voyages, sont dus à la même plume.

En 1864, le comte de Paris a épousé sa cousine germaine, la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier.

Dès lors les longs voyages furent abandonnés, et le duc fut tout entier au charme de cette douce et heureuse union, d'où naquit une fille qui reçut le nom d'Isabelle.

En 1867, le comte fit un troisième voyage en Espagne, puis il vint s'établir à York-House, dans une des plus jolies positions des environs de Londres. Il y vécut dans la retraite, tout en se livrant à son goût pour les études économiques.

Le 6 février 1869, la princesse donna le jour à un fils qui prit le titre de duc d'Orléans.

Un troisième enfant, une fille, est née en 1871.

Enfin, lors de la période cruelle dont la France conserve toujours le souvenir, l'Assemblée nationale rouvrit les portes du pays aux royaux exilés...

M. le duc d'Aumale

M. le duc d'Aumale a soixante-et-un ans. C'est le quatrième fils de Louis-Philippe, le plus riche de la famille, par suite de l'héritage du prince de Condé.

Agile, robuste, causeur brillant, chasseur forcené, cavalier accompli, le prince est de plus un écrivain de mérite, un artiste : bref, il réunit par un don rare les aptitudes les plus diverses et les plus spéciales.

Son éducation a été la même que celle de ses frères.

C'est à dix-sept ans qu'il entra dans les rangs de l'armée.

En 1840, il accompagna son frère, d'Orléans, en Algérie, comme officier d'ordonnance. Il y commanda plus tard la subdivision de Médéah.

Vers la fin de l'année 1844, son mariage avec la fille du prince Léopold de Salerne fut résolu.

En 1847, le roi lui confia le gouvernement général des possessions d'Afrique ; mais la révolution éclata six mois après.

Le duc d'Aumale commença la période d'exil en Angleterre, puis, après diverses étapes, il revint se fixer à Twickenham.

Il entra en France en 1871, et fut nommé représentant du département de l'Oise.

Réintégré dans le cadre d'activité, en qualité de général de division, en 1872, il fut nommé, au cours de la même année, au commandement du 7^e corps d'armée qu'il garda jusqu'en 1879, époque à laquelle il fut remplacé et désigné pour l'inspection générale des corps d'armée.

M. le duc d'Aumale est membre de l'Académie française.

Il a eu deux fils : le prince de Condé, mort en 1865, et le duc de Guise, mort en 1872.

M. le duc de Nemours

Né en 1814 au Palais-Royal, le duc de Nemours avait seize ans lorsque la révolution de Juillet mit son père sur le trône.

De compagnie avec son frère le duc d'Orléans, il paya de sa personne dans l'expédition de Belgique dont le principal événement fut le siège d'Anvers.

Puis, ce fut en Algérie, dont la conquête se poursuivait au milieu d'incidents variés, que le duc de Nemours se trouva, en 1836, devant Constantine.

Le choléra se mit dans l'armée, et le prince, sans ostentation, simplement, chrétiennement, s'occupa des ambulances avec un dévouement sans égal.

Après la prise de Constantine, il regagna Paris, et épousa peu après une princesse de Saxe-Cobourg, dont la grâce et la douceur firent sa consolation durant les tristes jours de l'exil.

Au 24 février il s'acquitta de son devoir avec une rare abnégation, s'effaçant devant tout le monde, s'exposant pour tout le monde.

Il prit le commandement des troupes qui se trouvaient dans la cour des Tuileries, et qui étaient restées complètement fidèles.

Lorsque le généreux prince eut assuré le départ de tous les membres de la famille royale, il se trouva exposé à ne plus pouvoir partir lui-même. Il eut grand-peine à se procurer un passeport et dut rester caché pendant quelques jours.

Enfin il arriva sain et sauf en Angleterre.

La reine traita le duc de Nemours avec des égards tout particuliers. Par son mariage, il se trouvait allié au prince Albert, et la reine Victoria avait toujours montré un attachement fort vif pour tous ceux qui

tenaient à la famille de son mari. D'autre part elle avait apprécié à leur juste valeur toute la délicatesse de cœur et toute l'élevation de caractère du duc exilé.

Les deuils se succédèrent alors pour la famille d'Orléans, et la duchesse de Nemours venait de mettre au monde son dernier enfant, la princesse Blanche d'Orléans (27 octobre 1857), lorsqu'elle mourut quelques jours après, presque subitement.

Après tant de tristesses, des consolations étaient cependant réservées au duc de Nemours.

Le comte d'Eu et le duc d'Alençon, ses fils, avec toutes les qualités solides de leur père, ont, de plus que lui, l'initiative et l'entrain qui donne toujours le succès.

La fille du duc, la princesse Marguerite-Adélaïde-Marie, née en 1846, a épousé en janvier 1872 le prince Ladislas Czartoryski.

M. le prince de Joinville

Sous la monarchie de Juillet, ce prince passait pour le plus populaire des fils du roi.

Brave comme tous ses frères, il avait avec cela un emportement et une témérité qu'on aime en France.

Tenant presque constamment la mer, associé aux grands faits maritimes du règne du roi Louis-Philippe, ce prince est la personnification du marin français.

Il a conquis ses grades sur la flotte.

Il est né en 1818 et est le troisième fils du roi.

Sa jeunesse se passe en voyages qu'il fait en qualité d'élève, de lieutenant de frégate, de lieutenant de vaisseau.

En 1838, lorsque éclata la guerre du Mexique, il prit le commandement de la corvette *la Créole* et se distingua d'une façon hors ligne.

Ce fut le prince de Joinville qui, en 1840, ramena de Sainte-Hélène les cendres de l'empereur à bord de *la Belle-Poule*.

Plusieurs autres missions lui furent confiées. La révolution de 1848 le trouva à Alger, près de son frère Aumale.

L'exil le trouva brave, digne, résolu, et pas une parole d'amertume ne sortit de ses lèvres lorsque, en même temps que son rang et son commandement, il perdit aussi son pays.

A partir de cette époque le prince court le monde. Il accompagna en 1861 ses neveux Chartres et Paris en Amérique, où il avait également emmené son fils, le duc de Penthièvre.

Il publia un récit de la campagne, suivi de divers travaux littéraires des plus importants.

Le prince de Joinville fit des tentatives répétées pour prendre part à la guerre franco-prussienne. Il eut le même sort que tous ceux de sa famille.

Lorsqu'il fut enfin rendu à son pays et plus tard à son grade, ces heures douloureuses perdirent leur amertume.

La princesse sa femme est dona Françoise-Caroline, propre sœur de l'empereur du Brésil. De cette union sont nés deux enfants :

Le duc de Penthièvre, né le 4 novembre 1845, et la princesse Françoise-Marie-Amélie, mariée à son cousin, le duc de Chartres.

M. le duc de Montpensier

Louis d'Orléans, duc de Montpensier, est le dernier fils de Louis-Philippe. En 1842, il passa ses examens pour l'École polytechnique et fut nommé sous-lieutenant au 3^e régiment d'artillerie.

A l'âge de 21 ans, il passa en Afrique, à la suite de ses frères. Il fit preuve d'un très grand courage, et entra en France avec le grade de chef d'escadron et la croix d'honneur.

A la suite d'une seconde expédition dans cette colonie, il fit un voyage dans le Levant. A sa rentrée en France il reçut la grande croix de la Légion d'honneur, et, le 13 août 1846, fut nommé colonel au 3^e régiment d'artillerie. A la fin de la même année, il reçut le grade de maréchal de camp.

Il épousa la sœur de la reine Isabelle II d'Espagne : Marie-Louise-Ferdinande.

La duchesse eut une fille, Marie-Isabelle, devenue aujourd'hui Mme la comtesse de Paris.

Lorsque l'exil frappa les époux, ils se réfugièrent en Espagne, à Séville.

Vers 1858, la reine Isabelle nomma le duc capitaine général des armées espagnoles, l'assimilant ainsi aux plus grands dignitaires du pays.

Puis vinrent les troubles qui agitérent la Péninsule, et la situation du duc devint des plus pénibles. Un frère du mari de la reine, l'Infant don Henrique, voyant dans la personne du duc de Montpensier un prétendant, lui chercha querelle. Une rencontre eut lieu, et le duc tua son adversaire.

A l'époque de la guerre, le prince ne put faire que des vœux pour le pays qu'il aurait voulu contribuer à défendre.

Six enfants sont nés de ce mariage avec la princesse Marie-Louise-Ferdinande, trois fils et trois filles.

M. le duc d'Alençon

Le second fils du duc de Nemours est né en juillet 1844.

Il a subi les examens de l'école d'artillerie de Ségovie et s'y est distingué dans ses études.

Il partit, aussitôt son brevet reçu, pour les îles Philippines, où certaines populations insoumises appelaient les troupes espagnoles, et guerroya contre des *Moros* d'une espèce particulière, armés de flèches, mais employant assez ingénieusement l'artillerie dans leurs redoutes.

Le duc a d'ailleurs fait le récit de son expédition, dans un volume intitulé :

Luçon et Mindano. — Extraits d'un journal de voyage dans l'extrême Orient.

Des Philippines, le jeune prince se rendit au Japon, où il rencontra l'amiral Roze, à Tchi-fu ; il se croisa avec l'escadre française qui partait pour l'expédition de Corée.

Enfin, pendant la campagne de France, il réclama du service ; mais ses généreuses offres eurent le même sort que celles des autres princes de la maison d'Orléans. Depuis, le duc a réalisé son rêve, en servant dans les rangs de l'armée française.

Il est marié et a épousé en septembre 1868 Sophie-Charlotte-Auguste, duchesse de Bavière.

Une fille, Louise-Victoire-Marie-Amélie, lui est née le 9 juillet 1869, et la duchesse a ensuite donné le jour à un fils, qui a reçu les noms de Philippe-Emmanuel-Maximilien-Marie-Eudes, et a eu pour parrain et marraine l'empereur d'Autriche et l'impératrice Elisabeth, fille du duc de Bavière.

M. le duc de Chartres

Frère du comte de Paris, Robert d'Orléans, duc de Chartres, est né en 1840. C'est un tempérament de soldat, qui réclame le mouvement incessant, la vie des camps, ses alertes, ses dangers et sa gloire.

Il se forma dans l'art militaire à l'école de Turin. Il fit ses premières armes dans l'armée piémontaise, et appartint, en qualité de sous-lieutenant, au régiment de Nice-cavalerie, où il se signala. On le retrouva plus tard aux côtés de son aîné dans la guerre d'Amérique. Il vécut aux avant-postes, risquant sa vie dans mainte circonstance, avec un courage presque téméraire. Lorsqu'il quitta l'Amérique, il fit de longs voyages dans le but de s'instruire, et écrivit d'intéressantes pages sur les questions militaires.

En 1870, il se fit accepter, sous le nom de Robert le Fort, dans les rangs de notre armée.

On sait la belle conduite qu'il y tint.

Lorsque les préliminaires de la paix furent votés par l'Assemblée, le 29 février 1871, le duc reprit le chemin de l'Angleterre, non sans avoir couru de réels dangers en se trouvant à Paris durant la période funeste de la Commune. C'est le 18 mars, le jour de son retour en France, que le duc fut proposé, sous son nom d'emprunt, par le général Chanzy, pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Il obtint cette distinction. Il fut ensuite envoyé en Algérie où il eut occasion de déployer son zèle pour la France. Sa carrière militaire ferait honneur aux plus braves.

En 1863 le prince a épousé (le 11 juin) sa cousine, la princesse Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, fille du prince de Joinville.

La duchesse a quatre enfants, deux fils et deux filles.

M. le duc de Penthièvre

Pierre-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, né le 4 novembre 1845, est le fils aîné du prince de Joinville.

Marin, comme son père, le jeune prince cache sous une apparente timidité une extraordinaire énergie et de rares facultés.

Son éducation navale s'est faite aux Etats-Unis.

Il fut ensuite au service du gouvernement portugais, et fit deux années de campagne dans les mers du Sud, suivies d'un voyage en Chine, en Australie, au Japon, etc.

C'est en septembre 1867 que se termina cette longue pérégrination.

En 1868, il fit un long séjour dans les Carpathes, et passa à Athènes et à Constantinople.

La déclaration de guerre en 1870 le trouva en Irlande.

Il revint en hâte pour prendre du service ; mais il se heurta aux mêmes refus que ses oncles.

Au retour de l'exil, il devint lieutenant de vaisseau et monta à bord de l'*Océan*.

Son grade et ses droits reconquis avaient été chèrement achetés.

APPEL À VICTOR HUGO

A propos de la loi d'expulsion des prétendants au trône de France, le *Moniteur Universel* a adressé à Victor Hugo l'éloquent appel que voici :

“ On va commettre une grande injustice qui désho-

nera la République, en attendant qu'elle la tue ; car les gouvernements meurent des iniquités qui s'accomplissent en leur nom. Maître ! ne direz-vous rien !

“ Vous avez écrit un jour :

Oh ! n'exilons personne. Oh ! l'exil est impie.

“ On veut exiler des soldats “ qui ont servi la France et ne se sont pas servis d'elle ; ” des citoyens, respectueux de la volonté nationale et de la loi ; des femmes dignes de tous les respects. Maître ! les politiciens sont sans pitié : on veut exiler des enfants.

“ Dans leur loyauté, les princes ont eu confiance en la République. Ils ont mis sous sa main tous les êtres qui leur sont chers. Ils ont relevé leurs maisons, ils les ont embellies ; puis, comme ils n'avaient rien à cacher, ils ont laissé leurs portes ouvertes. Bien plus, ils ont confié à la France les restes de ceux qu'ils ont aimés.

“ Ils ont ramené le chef de famille ; ils ont ramené la mère, sainte et vénérée, devant qui, sur la terre étrangère, tous les fronts se découvraient ; ils ont ramené la duchesse d'Orléans que vous avez vue passer dans ses habits de veuve. D'autres encore : les épouses qu'ils pleurent, les fils qu'ils ont perdus. Ceux-là aussi vont-ils reprendre le chemin de l'exil ?

“ Vous savez avec quel respect, dans cette maison du *Moniteur*, on salue votre nom, on admire votre génie, on aime votre gloire. Laissez-nous vous le dire avec franchise, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas vous taire.

“ Ceux qu'on entend proscrire, vous les avez connus quand ils étaient puissants. Vous avez vu dans tout son éclat cette magnifique grappe de fleurs humaines. Vous avez vu tous ces fronts chastes et tous ces fronts vaillants rangés autour de celui que vous avez appelé, dans votre langue superbe : *Un roi de plein jour*.

“ Vous avez frappé à la porte de leur palais quand vous aviez une requête à leur présenter au nom de l'humanité, une vie à défendre contre les juges, une tête à disputer au bourreau. Jamais leur porte n'est restée fermée, ni leur cœur insensible.

“ Vous savez ce que cette famille royale a fait pour deux républicains : l'un s'appelait Cavaignac, c'était un soldat droit et loyal ; elle a placé les étoiles d'or sur ses épaulettes. L'autre s'appelait Barbès, il avait été pris dans la rue, le fusil au poing, les mains sanglantes ; elle lui a fait grâce !

“ Il faut que ces choses soient rappelées. Il faut qu'un homme se lève et dise : J'ai vu. Ce témoin ne peut être un autre que vous. Sur les bancs du Sénat où vous siégez, aucune autre voix ne peut descendre d'aussi haut et porter aussi loin. Nous vous demandons de parler.

“ Ce n'est pas pour les princes que nous vous le demandons ; nous n'avons ni qualité ni mandat pour stipuler en leur nom. Il y a parmi nous des hommes qui les aiment. Vous qui les avez appréciés quelquefois, vous comprendrez ce sentiment ; ceux qu'ils ont honorés de leur amitié s'indignent des outrages qu'on leur adresse et souffrent des douleurs qu'on leur inflige, mais nous n'avons pas à présenter leur défense : ils ne sont pas des accusés et n'ont pas besoin d'avocats.

“ Si nous vous conjurons de vous lever et de dire un de ces mots qui sortent de l'âme du poète et vont à l'âme du peuple, c'est pour la liberté qu'on mutilé, pour la justice qu'on outrage, pour la France qu'on avilit.”

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Jeudi dernier a eu lieu la votation pour le maire et les échevins. Voici le résultat :

M. J.-L. Beaudry a été élu maire de Montréal par une majorité de 212 voix.

Quartier Sainte-Anne, l'échevin McShane, élu par 36 voix ; Quartier Saint-Louis, l'échevin Laurent, élu par 663 voix ; Quartier Saint-Jacques, l'échevin Robert, élu par 684 voix ; Quartier Ouest, l'échevin Stroud, élu par 112 voix.

CHOSSES ET AUTRES

Le Rév. P. Ryan, S. J., doit faire un discours au concert des Jeunes Irlandais, au Théâtre Royal, le jour de la Saint-Patrice.

Jeudi dernier, Germain Chabot a été condamné à mort par la Cour du Banc de la Reine, à Arthabaska, pour avoir assassiné le nommé Ayotte.

M. Ernest-Auguste Mame, neveu du fondateur de la célèbre maison de librairie Mame, vient de mourir à Tours, à l'âge de 78 ans.

Une école d'industrie et de réforme vient d'être établie à Lévis, sous la direction des Sœurs du couvent de Notre-Dame de Toute-Grâce.

La Cour du Banc de la Reine, en juridiction, s'est

ouverte vendredi dernier, en cette ville, sous la présidence du juge Ramsay. MM. J.-A. Ouimet et Ch.-P. Davidson représentent la Couronne.

Le *Herald*, de New-York, a ouvert une souscription dans ses colonnes au profit des inondés de l'Ouest. Mardi dernier, la souscription s'élevait à \$18,000.

Le parti libéral est sorti vainqueur de la lutte qui se livrait depuis un mois dans la province d'Ontario, mais considérablement affaibli.

Les dates des concerts que Mme Albani-Gye doit donner, à Montréal, au Queen's Hall, sont définitivement fixées aux mardi 27 et jeudi 29 mars courant.

Le prince de Galles aurait exprimé très nettement sa désapprobation des mesures de rigueur prises par la république française à l'égard des princes.

On croit que la législature de Québec sera prorogée vers le 20 mars. Ce serait, du moins, l'intention du gouvernement. On voudrait éviter l'ajournement de Pâques.

On mande de Paris que le duc de Chartres va se joindre au parti d'exploration qui doit se rendre dans l'Asie centrale. Pourvu que les républicains n'y prennent pas ombrage.

Son honneur le juge Ramsay, président les assises criminelles au présent terme, a chargé MM. Corneillier et Coyle, avocats, de défendre Milloy, accusé du meurtre de Nesbitt, à la Longue-Pointe.

C'est le 19 mars prochain qu'aura lieu le douzième anniversaire de la consécration de Mgr Taschereau, archevêque de Québec. Sa Grandeur officiera pontificalement à la cathédrale le dimanche suivant.

Il est remarquable que les deux comtés extrêmes de la province d'Ontario, le comté d'Essex à l'extrémité ouest, et le comté de Russell à l'extrémité est, sont représentés par deux Canadiens-Français, M. Salomon White (Leblanc), et M. Honoré Robillard.

Il n'y a pas que la peste dont on ait à se plaindre au Palais de Justice de Montréal, il faut encore compter avec les rats qui rongent tous les documents et les livres qu'on n'a pas le soin de placer en lieu sûr. C'est surtout le département de la cour de police qui est le plus maltraité sous tous les rapports.

Une société d'horticulture vient d'être formée à Otawa. Au nombre de ses membres on compte plusieurs députés et sénateurs. Les fondateurs de cette société sont M. Alonzo Wright, l'abbé Tanguay, M. B. Sulte, M. DeCelles et M. Seller.

D'après le rapport annuel que vient de terminer l'auditeur de la cité, il démontre que l'état de nos finances est on ne peut plus prospère. Les recettes totales de l'année ont été de \$1,758,043, soit en chiffres ronds une augmentation de \$250,000 sur les recettes de l'an dernier. Le montant total des dépenses a été de \$1,677,878, soit une augmentation de \$175,624. Il reste donc en caisse une balance de \$80,165 contre \$39,611 à la même période de l'an dernier.

Dix-sept des principaux chefs du Zoulouland viennent d'adresser à la reine Victoria une protestation contre l'annexion d'une partie de leur territoire aux possessions britanniques de l'Afrique. Le sans-gêne avec lequel le gouvernement anglais a démembré le royaume de Cetiwayo provoque dans le pays une grande agitation. Les chefs du Zoulouland font remarquer que Cetiwayo ne conserve même pas un tiers de son territoire, alors que le peuple zoulou tout entier lui est resté fidèle et repousse toute idée d'annexion aux possessions anglaises.

M. L.-P. Hébert, notre sculpteur, est actuellement occupé à sculpter la nouvelle chaire qui sera posée dans l'église Notre-Dame de Montréal. Cette chaire, qui sera placée près de la chaire actuelle, reposera sur une colonne autour de laquelle seront adossées les statues des quatre grands prophètes qui ont prédit la venue du Messie, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Le bassin de la chaire aura des bas-reliefs représentant Jésus-Christ prêchant sur la montagne. Dans le panneau, en arrière du prédicateur, il y aura un bas-relief du Bon-Pasteur. Sur l'abat-voix, l'artiste placera les statues des quatre grands docteurs de l'Église, saint Jean-Chrysostôme, saint Bazile le Grand, saint Augustin et le pape saint Léon le Grand.

Le tout sera couronné par la statue allégorique de la Religion. La tête de cette dernière statue sera à la hauteur du grand chapitre du pillier de la nef où est attachée la chaire actuelle. La boiserie sera faite avec le plus riche noyer noir.

L'escalier sera construit à parties angulaires. Les plans de cette chaire ont été préparés par M. Hébert. C'est dire que le travail sera un chef-d'œuvre d'art.



Le Comte de Paris.
(Phot. Le Jeune.)



Le Duc de Nemours.
(Phot. Braun.)



Le Duc d'Aumale.
(Phot. Vignon.)



Le Prince de Joinville.
(Phot. Braun.)

LES PRINCES DE LA FAMILLE D'ORLÉANS

Dessins de M. VULLIET.



Le Duc de Montpensier.
(Phot. Ken.)



Le Duc de Chartres.
(Phot. Ken.)



Le Duc d'Alençon.
(Phot. Le Jeune)



Le Duc de Penthièvre.
(Phot. Le Jeune)

LES PRINCES DE LA FAMILLE D'ORLÉANS
(Dessins de M. VILLIER.)

MON AMI JACQUES

J'avais un ami qui s'appelait Jacques, ni plus ni moins qu'Offenbach, mais il n'était pas musicien ; sans cela, il aurait eu tous les défauts.

Comment il était devenu mon ami est chose facile à expliquer : nous avions été gamins ensemble.

De mon temps, les enfants étaient des enfants, jouant aux billes ou à la toupie, et non de petits hommes parlant du Mobilier ou de la Patti. Était-ce un bien ou un mal ? Les enfants d'autrefois valaient-ils mieux que ceux d'aujourd'hui ? Cela importe peu à mon histoire.

Un jour, un autre gamin battait Jacques. Jacques était petit, faible, et peut-être un peu lâche : il se défendait mollement. J'arrivai et je délivrai Jacques de son agresseur, non sans laisser dans la lutte un morceau de mon pantalon, ce qui me valut le soir un sermon en plusieurs points. Tout le monde sait qu'un petit garçon qui laisse des débris de son pantalon le long du chemin finira un jour sur l'échafaud.

Jacques me dit :

— Hier, tu m'as sauvé la vie.

Je ne puis dire à quel point je fus fier, du haut de mes dix ans, d'avoir sauvé la vie à mon semblable.

Quand je dis mon semblable, c'est une manière de parler, car Jacques était petit, laid, sale et mal peigné... Mais enfin, selon l'Évangile, c'était mon semblable.

* *

A partir du jour où j'avais sauvé Jacques, il devint mon ami intime.

Dans ma ville on s'étonnait bien un peu de voir un petit garçon très bien, frayer avec le fils d'un cordonnier ; mais ma mère disait avec orgueil :

— Mon fils n'est pas fier.

Et mon père qui était, quoique gentilhomme, né d'un vieux sang régicide, ajoutait :

— Tous les hommes sont égaux.

Jacques, mon ami Jacques, était devenu le commensal du logis, et lorsque quelqu'un demandait :

— Quel est donc cet enfant ?

On répondait :

— C'est le petit auquel Antoine a sauvé la vie, ce qui ne laissait pas de me donner un grand relief aux yeux des étrangers.

A partir de ce moment, il faut bien l'avouer, je devins la victime de Jacques.

A la pension, j'étais obligé de le défendre, et, comme il avait un très mauvais caractère, j'attrapais force calottes et coups de poings : mais que voulez-vous ? je ne pouvais laisser battre mon protégé.

Jacques, à chaque instant, me demandait des plumes, du papier ou des crayons ; je me privais pour lui donner ce qu'il me demandait, parce qu'on n'a pas sauvé la vie à son semblable pour le voir humilier devant ses contemporains.

Je quittai le collège et je perdus Jacques de vue. Ce fut le plus beau temps de ma vie. Ça ne devait pas durer.

Un jour que je me promenais tout pensif dans ma pauvre petite chambrette de la rue Saint-Jacques, j'entendis frapper. On ouvrit la porte, et je reconnus Jacques que je n'avais pas vu depuis huit ans. Il venait à Paris chercher une place dans le commerce. Certes, si c'eût été tout autre, je l'aurais mal reçu. Ma qualité de poète m'interdisait toute amitié envers un commis, mais Jacques était mon protégé !

— Mon pauvre vieux, me dit-il en entrant, tu vas me sauver la vie une seconde fois.

— Que faut-il faire ? demandai-je.

— Mon Dieu, une chose bien simple, partager aujourd'hui comme autrefois : je suis sans place, et j'ai compté...

— Tu as bien fait, lui dis-je : je suis bien malheureux, mais quand il y en a pour un il y en a pour deux, mon bon Jacques. Déjeunons.

Jacques mangea tout mon déjeuner, mais il me paya bien.

— Vois-tu Antoine, me dit-il quand il eut tout dévoré, je ne suis qu'un pauvre diable sans sou ni maille ; je n'ai ni ton esprit, ni ton savoir, mais vois-tu, je me jetterais au feu pour toi.

Tant d'humilité et de dévouement me touchèrent, et je répondis :

— Mon bon Jacques, l'amitié est la richesse de ceux qui n'ont rien.

Cela dura dix-huit mois.

Jacques me répétait tous les jours :

— Vois-tu, Antoine, je voudrais me jeter au feu pour toi.

Et j'étais tout attendri.

— Pauvre Jacques, me disais-je, quelle nature d'élite !

Un soir, le père Millet — un brave homme cependant, mais on se lasse de tout — le père Millet me dit :

— M'sieu Antoine, vous êtes un brave garçon ; pourtant, je ne peux pas toujours vous loger pour rien : je ne veux pas garder vos effets, cherchez-vous une autre chambre ; vous me paierez quand vous voudrez.

— Je vous paierai un jour ou l'autre, lui dis-je, et il me répondit :

— Je le sais bien.

Je l'aurais embrassé. Pauvre et cher gargotier : que n'ai-je la plume de Byron ou de notre grand poète Lamartine, pour vous rendre célèbre en récompense de votre grandeur d'âme ! Bien peu d'hôteliers eussent agi comme vous.

Le lendemain, je fis mon petit paquet et j'attendis Jacques. J'avais formé le dessein de le prier d'opérer le déménagement. Jacques ne vint pas.

Je déménageais seul : j'étais bien triste. C'est que, lorsqu'on a mangé la misère à deux, et que tout à coup on se trouve seul, comme cela, sans y avoir pensé, ça vous met du noir dans le cœur.

* *

Il y avait plus d'un an que je rimais dans la rue Clovis, lorsqu'un dimanche j'aperçus Jacques qui allait à la Chaumière.

Il était tout flamant neuf, et ses bottes luisaient comme un soleil. Je n'osais l'aborder, mais il vint à moi.

— Je voyais que je t'étais à charge, me dit-il, je suis parti.

— J'ai été bien malheureux, lui répondis-je, pourquoi ne pas m'avoir averti ?

— Tu n'aurais pas voulu me laisser aller, et je ne pouvais t'être à charge plus longtemps.

— A charge, que veux-tu dire ?

— J'entends, tu comprends, que moi qui me jetterais au feu pour toi, je ne pouvais pas éternellement te priver de la moitié de ton pain. Adieu, je te reverrai.

— Pauvre Jacques, m'écriai-je en m'en allant, quel noble cœur !

Un jour que le rédacteur en chef du *Forban* m'avait compté quarante-sept francs, je les vois encore, deux louis en or, une pièce de cinq francs en argent et quatre pièces de dix sous, je traversais tout léger le cloître Benoît.

— O Jacques ! me disais-je, bon Jacques, pourquoi es-tu parti ? Où es-tu, maintenant que la fortune me sourit, que la gloire frappe à ma porte ?

— Bonjour, Antoine, me dit une voix timide.

C'était Jacques. Oh ! qu'il avait l'air malheureux. Son paletot n'avait plus que deux boutons, peut-être même était-ce deux boutons qui n'avaient plus de paletot.

— D'où viens-tu, *povero* ! criai-je en lui tendant les mains.

— Je ne sais et j'y retourne, répondit Jacques ; le *Siège de Bagdad* a fait faillite, je suis sur le pavé.

— Viens.

— Mais...

— Viens.

— J'accepte, mon bon Antoine, et sans scrupule, parce que tu sais que je me jetterais au feu pour toi.

Jacques resta avec moi durant quelques mois. Un matin, je lui dis :

— Mon pauvre vieux, notre sort est semblable : tu étais dans la nouveauté, moi dans la vieillesse : le *Forban* a fait comme le *Siège de Bagdad*, nous allons nous serrer les côtes.

Le soir, Jacques avait disparu. Il était si délicat, qu'il n'avait pas voulu m'être encore à charge.

Cette fois, par exemple, je vis la vraie misère de près.

Les journaux ne voulaient que des noms connus, et pour être connu il fallait se faire connaître. Qu'allais-je devenir ?

Comme je m'adressais cette horrible question, j'entendis des gens qui se moquaient de moi parce que j'étais fort mal mis, je dois en convenir. Je me retournai et je reconnus Jacques en compagnie de deux ou trois jeunes gens.

— C'est toi, pauvre Antoine ! me dit-il, comme te voilà fait. J'avoue que j'allais lui dire des choses dures lorsqu'il s'écria :

— Messieurs, celui que vous voyez là, sera un jour un grand homme, n'en doutez pas. Je vous présente un ami qui m'a sauvé la vie quand nous étions enfants, et qui a été pour moi un bon camarade quand nous étions grands ; il va dîner avec nous.

— Merci, répondis-je, j'ai diné.

Je disais à peu près la vérité, j'avais diné comme à l'ordinaire.

Jacques me prit par le bras et laissa ses compagnons passer devant.

— Viens donc, me dit-il.

— Non, je suis ridicule.

— Ecoute, brave ami, je suis depuis deux mois à la *Ville de Carcassonne*. Je n'ai pas encore pu faire d'économies, mais dans un mois j'irai te voir et alors...

— Tu ne me dois rien.

— Je te dois tout, mais cela ne me pèse pas, va, mon bon Antoine, pour toi, vois-tu, je me jetterais au feu.

Je ne dinai pas, mais je rentrai chez moi le cœur tout joyeux ; c'est si bon de trouver des gens reconnaissants.

* *

Cependant Jacques ne vint pas. Je n'entendais plus parler de lui depuis dix-huit mois ; aucun de nos compatriotes ne savait ce qu'il était devenu.

Un matin j'aperçus une espèce de Chodruc-Duclos dans les Champs-Élysées. C'était Jacques.

— Comment, c'est toi ?

— Oui, mon ami, me dit-il : la *Ville de Carcassonne* a fait faillite ; je suis entré au *Grand Kléber*, mais il a liquidé.

On ne vit jamais pareille infortune. Quand le malheur s'attache à un homme, on dit qu'il le suit partout. Ce n'est pas vrai, il le précède.

J'emmenai Jacques chez moi.

— Il est donc écrit, me dit-il, que tu me sauveras toujours la vie ?

— N'en ferais-tu pas autant pour moi ?

— Oh ! je me mettrais au feu.

Ma position s'était améliorée, je faisais quelques travaux pour les libraires, et un vieux filou de la place de la Bourse me faisait faire des vers pour des clients inconnus. Il me les payait un sou, les revendait dix, et tout le monde était content.

Jacques aurait pu m'aider un peu, les vers que je faisais étaient si mauvais, mais il me disait lorsque je lui touchais quelques mots de mon désir :

— Je me jetterais au feu pour toi, mon Antoine, tu le sais, mais ne me demande jamais de trouver une rime.

Un jour je lui dis :

— Bon Jacques, j'ai passé la nuit, va donc porter cela à l'imprimerie.

Il me répondit :

— Mon bon Antoine, tu sais que je me jetterais au feu pour toi, mais, malgré mon désir de t'être utile, je ne saurais passer pour ton domestique.

C'était juste, il avait raison. J'allai à l'imprimerie.

Le vieux filou de la place de la Bourse mourut ; la librairie allait mal.

Jacques qui, je l'ai déjà dit, était fort délicat, disparut encore.

Un matin je le trouvai fumant un cigare à la porte d'un magasin de mercerie.

— Que fais-tu là, bon Jacques, lui demandai-je ?

— Je suis chez moi, me dit-il.

— Comment ?

— J'ai épousé la mercière.

— Mlle Minette ?

— Elle-même.

Je ne pus m'empêcher de sourire.

— Oh ! s'écria Jacques, je sais ce qui te fait rire.

— Tu te trompes.

— Non, mais à tout péché miséricorde.

— Tu es heureux ?

— Oui ; les affaires vont bien.

— Je ne t'en dirai pas autant.

— Mon bon Antoine, reprit-il, tu sais que je me jetterais au feu pour toi, mais tu comprends que je ne puis te recevoir chez nous.

C'était juste. D'ailleurs, j'avoue que j'aurais été bien gêné avec cette pauvre Minette.

Pas heureuse, cette petite mercière ! Jacques eut bientôt mangé son fonds et elle fut obligée de retourner travailler en ville.

— Ma femme était une coquine, me dit Jacques. Je l'ai laissée, je veux vivre désormais indépendant, je travaillerai.

* *

En attendant une position, Jacques demeurait avec moi, comme autrefois. Je n'étais pas trop content, mais il me répétait sans cesse :

— Bon et cher Antoine, sans toi qu'aurais-je fait, que serais-je devenu dans la vie ? Enfant, tu me défendais ; jeune homme, tu partageais ton pain avec moi ; homme, tu m'abrites sous ton toit, ta table est la mienne, ton foyer est mon refuge ; mais je ne suis pas un ingrat, va, je me jetterais au feu pour toi.

— Eh bien ! lui dis-je un jour, rends-moi un service signalé, va vite porter cette lettre au rédacteur en chef de l'*Etoile du soir* : il m'offre une place de chroniqueur que j'envie depuis longtemps, et il me demande une réponse sur l'heure.

— J'y vole, s'écria Antoine avec enthousiasme.

Je m'habillai et je courus à l'Odéon, où il y avait une première représentation.

Pendant un entracte, j'aperçus le rédacteur en chef de l'*Etoile du soir*, j'allais lui adresser mes remerciements.

— Il n'y a pas à me remercier, me dit-il sèchement, je vous avais demandé une réponse sur le champ, vous ne m'avez pas répondu ; tant pis pour vous, j'ai donné la place à Isidore Grattesel.

Je partis atterré.

En regagnant mon logis, j'aperçus Jacques qui mangeait des prunes chez la mère Moreau et qui haranguait les mases.

— Quoi ! m'écriai-je en allant à lui, tu n'as pas porté ma lettre ?

— Ami Antoine, me répondit-il en trébuchant, je suis l'homme des grands dévouements, et je ne suis pas un commissionnaire, moi. Demande-moi de me jeter au feu pour toi, je m'y jetterai ; mais ne me demande jamais de porter une lettre.

J'eus envie de le tuer, mais je me retins ; ce fut un tort ; mais qui n'a pas péché une fois dans sa vie ?

— Ami Jacques, lui dis-je, quitte mon bras et va où tu voudras ; j'ai besoin d'un ami, et comme je tombe rarement au feu, je n'ai que faire d'un pompier.

— Je comprends, répondit Jacques ; maintenant que tu es arrivé, tu lâches tes amis ; même ceux qui se jetteraient au feu pour toi.

JULES NORIAC.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un feuilleton très intéressant qui a pour titre : **Amour et Larmes**, par MARY.

LES MAIRES DE MONTRÉAL

La récente élection du maire donne de l'intérêt à la liste suivante que nous publions. C'est celle de tous les maires qui ont rempli la charge importante de premier magistrat de Montréal depuis la constitution légale de la ville :

Jacques Viger	1833
Hon. Peter McGill	1840-43
Jos Bourret	1843-45
Hon. James Ferrier	1845-47
John E. Mills	1847-48
Jos. Bourret	1848-49
G. R. Fabre	1849-51
Chas Wilson	1851-54
Wolfred Nelson	1854-56
Henry Starnes	1856-58
C. S. Rodier	1858-62
Hon. J. L. Beaudry	1862-66
Hon. Henry Starnes	1866-68
Wm Workman	1868-71
C. J. Coursol	1881-73
M. Cassidy	1873
Aldis Barnard	1873-75
W. H. Hingston	1875-77
Hon. J. L. Beaudry	1877-79
Sévère Rivard	1879-81
Hon. J. L. Beaudry	1881-83

POUR LES ORPHELINS PAUVRES

C'est aujourd'hui qu'a lieu, dans la salle Nordheimer, la grande soirée dramatique et musicale, donnée par des dames et des messieurs appartenant à des sociétés de charité. Les profits de cette soirée seront versés dans la caisse de l'Asile des Orphelins Catholiques de Montréal.

Cette institution, qui fait tant de bien, a droit à beaucoup de sympathie. Espérons qu'elle ne lui fera pas défaut.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALB, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

LES RIVIÈRES ET LES FORÊTS

Nous attirons l'attention de nos députés sur l'article qui suit tiré du *Courrier des Etats-Unis*. Il est écrit au point de vue américain, mais il est rempli de conseils dont nous pourrions faire notre profit. Ici comme aux Etats-Unis, il est souvent question de la protection de nos forêts, mais on s'arrête lorsqu'il s'agit—nous allons dire de mettre hache en bois—de prendre des mesures pour exploiter nos forêts d'après un système qui arrêterait la destruction de nos essences forestières. La question s'impose cependant à notre attention et nous espérons que ceux qui ont charge de nos destinées sauront les résoudre :

D'épouvantables désastres sont causés en ce moment dans le Nord-Ouest par le débordement des rivières qui vont se déverser dans la vallée du Mississipi. L'Ohio et ses affluents sont sortis de leur lit et atteignent des hauteurs inconnues de mémoire d'homme. Non seulement des centaines de milles sont submergés, les campagnes dévastées, des villages détruits, les bestiaux noyés et des populations cernées sur des points isolés où elles ne peuvent être alimentées que par des flottilles de secours ; mais encore des villes parmi les plus considérables sont désolées par un fléau tel qu'elles n'en ont jamais vu. A Cincinnati, la rivière est à soixante pieds au-dessus de son niveau normal ; vingt mille personnes sont sans asile, dix mille à Louisville, où trois mille maisons sont abandonnées ; et de même dans des proportions pareilles sur tous les points accessibles. Le Mississipi n'est pas encore débordé, mais il est bientôt aussi haut que lors des grandes crues de l'an passé ; il touche à la crête des brèches qui n'ont pas été réparées, et ses eaux, incessamment accrues par des pluies torrentielles qui accélèrent la fonte d'immenses entassements de neige suspendus aux flancs des montagnes, va de nouveau décharger des torrents par ces vomitoires élargis, sur les campagnes à peine asséchées des dernières inondations.

La cause de ces incomparables calamités, aggravées d'année en année, est justement attribuée dans une très grande mesure au déboisement des montagnes et des collines de l'ouest des Etats de New-York, de la Pennsylvanie et de la Virginie occidentale, d'où découlent les eaux amères de l'Ohio. Les belles et puissantes forêts dont la nature a doté cette région tombent sous la cognée avec une rapidité effrayante et auront bientôt disparu, laissant le roc dénudé là où naguère encore des solitudes impénétrables étaient couvertes de richesses forestières que l'on aurait crues inépuisables.

Tout le monde civilisé a fait cette funeste expérience, et l'exemple n'a pas touché l'Amérique, où elle se renouvelle en ce moment dans des proportions qu'elle n'a jamais atteintes nulle part ailleurs. Dieu sait les calamités que présage cette coupable imprévoyance, que les avertissements répétés depuis plusieurs années n'ont pas guérie, et il est grandement temps qu'on y songe. Mais ce n'est pas seulement en prévision des désastres causés par l'irruption des eaux se précipitant sans frein des montagnes dans les vallées, qu'il importe d'arrêter ce vandalisme destructeur ; les grands bois sont ici par eux-mêmes d'une nécessité absolue ; ils constituent un des éléments indispensables à l'accroissement rapide de la population de ce continent. Il n'y a pas de pays au monde où le bois joue un rôle aussi considérable dans le développement de la grandeur et de la puissance nationale. La preuve, c'est que la consommation des bois de charpente employés dans la construction des bâtiments et dans les mille usages de la vie ou de l'industrie, a augmenté de cinquante pour cent en dix ans, de 1870 à 1880. Elle était dans la première de ces années de 12 milliards de pieds, en nombres ronds, et elle a été de 18 milliards dans la seconde ; le prix en a augmenté dans la même proportion, et la hausse gagne tous les jours.—Ces chiffres, si colossaux qu'ils soient, ne disent rien, ou disent peu de chose à l'imagination à première vue, mais d'autres explications en éclaireront la signification. On ne se figure pas généralement sur quelle échelle s'accomplit cette dévastation, et on est disposé à sourire quand on entend dire que dans quelques années les incalculables forêts du Nouveau Monde auront disparu. Rien n'est plus vrai cependant. Il est positif, d'après les calculs les plus précis, qu'au train où vont les abatages, sans tenir compte de l'accroissement de vitesse suivant lequel ils procèdent—*huit années* suffiront pour dépouiller entièrement le Nord des Etats-Unis du pin blanc et de l'espèce dite *spruce*, qui sont les essences composant la grande masse de l'approvisionnement indispensable aux usages de première nécessité. Le Sud, il est vrai, est à peine touché, et il contient, disent les gens d'un optimisme que l'intérêt du moment aveugle, des réserves immenses. Mais en cela encore ils font bon marché de la réalité. Le fait vrai, tel que le démontrent des études d'une autorité incontestable, c'est que le jour où les bûcherons du Nord iront appliquer au Sud la puissance destructive de leurs énormes scieries, il

leur faudra un an pour convertir en madriers, et en planches les forêts de pins de la Georgie, et six mois pour ceux de la Floride.

Passé encore si la production indigène pouvait être remplacée par l'importation étrangère ; mais cela est impossible pour deux raisons. La première c'est qu'il en coûterait trop d'argent ; la seconde c'est qu'on ne trouverait l'équivalent dans aucun pays du monde. La valeur des bois actuellement tirés du Nord des Etats-Unis excède 200 millions de dollars par an ; et elle augmente tous les jours. Or c'est être très modéré de supposer que le même bois importé reviendrait à plus du double ; en sorte que le pays, au lieu de posséder une grande et profitable industrie rapportant virtuellement deux cents millions de dollars, serait obligé de payer annuellement quelque chose comme cinq cents millions de dollars à l'étranger.

Il n'y a certes pas d'exagération dans ces évaluations, car l'Angleterre, qui possède du charbon à bon marché, et qui, avec la main d'œuvre moins chère qu'en ce pays, peut s'approvisionner aisément dans le Nord de l'Europe, dépense annuellement \$100,000,000 pour se procurer les bois dont elle a besoin. Enfin on calcule que pour amener ici d'un port étranger, n'importe lequel, les quantités nécessaires, au taux actuel de la consommation, il ne faudrait rien de moins que le tonnage entier de toutes les marines commerciales du monde.

Comprend-on, maintenant, de quelle importance il est pour les Etats-Unis de se mettre immédiatement, sans retard, à préserver leurs forêts de la prompt destruction dont elles sont menacées, et ses législateurs, si souvent avertis, trouveront-ils un moment à distraire de leurs querelles de parti ou de personnes pour s'occuper d'un si grand intérêt ?

« Pas une question plus vitale, a dit le *Sun* dans un article publié le 6 janvier dernier, ne saurait venir devant le Congrès, et peut-être aucun Congrès n'a jamais été appelé à délibérer sur une question économique de la plus grande importance. »

Nous rappellerons encore à ce sujet le passage suivant du message d'inauguration du président Arthur :

« — L'état des forêts du pays et la manière désastreuse dont s'avance leur destruction donnent lieu aux plus sérieuses appréhensions. Leur action, en protégeant la surface du sol, en modifiant les conditions extrêmes du climat, en régularisant et en entretenant l'écoulement des sources et des cours d'eau, est maintenant bien comprise, et leur importance relativement au développement de la prospérité du pays ne saurait être impunément méconnue. Elles disparaissent rapidement devant les feux destructeurs et les exigences de notre population croissante, et leur extinction totale ne peut pas être longtemps retardée, à moins que de meilleures méthodes que celles actuellement usitées ne soient adoptées pour leur protection et leur culture. L'attention du Congrès est appelée sur la nécessité d'une législation additionnelle pour assurer la conservation de ce qui reste de précieuses forêts sur le domaine public, particulièrement dans les Etats de l'extrême Ouest et les Territoires, où la sécheresse du climat ne permettrait pas leur restauration, si elles étaient une fois détruites. »

Quel compte le Congrès a-t-il tenu jusqu'ici de ces appels et de ces innombrables admonestations qui lui ont été adressés de toutes sources à ce sujet ? Aucun ; il n'a jamais daigné s'occuper de la question, si ce n'est tout récemment, à l'occasion de la discussion de la réforme du tarif. De nombreuses et éloquents voix se sont élevées au Sénat pour demander que les bois de charpente soient compris dans la liste des objets admis en franchise à l'importation. C'était favoriser dans une mesure bien étroite la concurrence des bois étrangers et mettre un frein bien léger à la dévastation des forêts indigènes. Cependant, la proposition a été rejetée, et le bois a été maintenu sur le tarif avec un droit de 15 p. c. *ad valorem*—et cela par application du principe de la protection des industries naissantes. L'abatage des forêts, une « *infant industry* ! »

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

D'immenses quantités de foin sont actuellement exportées du Canada aux Etats-Unis, *via* Prescott et Ogdensburg.

La compagnie d'assurances « *The Travellers* » a demandé à la Législature du Connecticut d'amender sa charte, afin de lui permettre de placer ses fonds dans des valeurs canadiennes.

Les neuf dixièmes des explosions des chaudières sont dues en grande partie à la négligence des employés en charge et à l'avarice des propriétaires qui, pour s'économiser la dépense d'une chaudière extra, emploient celles qu'ils ont à une pression excessive et dangereuse.

Il se fonde en Belgique une assurance d'un nouveau

genre. La compagnie, non contente d'assurer contre les accidents se propose, en cas de maladie, de couvrir les dépenses de médecin et de médicaments encourues par ses assurés ; de plus elle accorde une indemnité quotidienne, en cas d'incapacité de travail. Des cartes sont données aux assurés lorsqu'ils paient leur prime, et ces cartes seront prises en paiement par les médecins et les pharmaciens de la Compagnie.

Quatre négociants de Chicago se sont engagés à construire un capitol pour la capitale du Texas, devant coûter \$3,000,000. Ils prendront 3,000,000 d'acres de terre en paiement. Leur but est de convertir ces terres en pâturages ; ils ont déjà obtenu un capital de six millions de dollars pour l'aménagement des terrains et l'achat des animaux.

M. Pasteur, dans un rapport à l'Académie de Médecine de Paris dit posséder quatre chiens qu'il a inoculés de telle sorte qu'ils ne peuvent plus devenir enragés. Comme l'homme ne peut contracter la rage que par la morsure d'un animal hydrophobe, M. Pasteur conclut que la vaccination des chiens mettra fin aux épouvantables malheurs causés par la rage.

Beaucoup de fermiers du Nord-Ouest et de l'Iowa se servent de foin comme combustible ; dans ce but, ils le séchent et le tressent en forme de galette. Sous cette forme ils l'emploient d'une manière très économique même dans les fours à briques. La main d'œuvre ne revient en tout qu'à 60 cents la tonne, et à ce prix il fait plus de profit que du bois à \$2 la corde.

Les pêcheries de la Colombie Anglaise sont évaluées à \$1,900,000 pour l'année 1883, soit une augmentation de \$400,000 sur l'année précédente. Le temps est doux sur la côte du Pacifique, et la neige et la glace ont disparu sur la terre ferme.

Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, on est en faveur actuellement des fabriques n'ayant que deux étages de hauteur. On avance qu'elles sont économiques à bâtir et à conduire ; offrent des avantages sérieux dans le cas d'incendie et sont exemptes des vibrations qui ébranlent les grands édifices et énervent les ouvriers. Un immense filature de lin vient d'être construite, sur ce plan, près de Boston.

La statistique est quelquefois utile ; elle nous montre par exemple que l'Etat de Vermont produit 15,000 tonnes de sucre d'érable, et les autres Etats de l'Union environ 5,000, soit une production totale de 20,000 tonnes. La statistique nous indique également que cette quantité de 20,000 tonnes est considérablement au-dessous de celle du sucre d'érable consommée aux Etats-Unis. D'où provient la différence ?

Les Bermudes peuvent être appelées le paradis des *far niente*, si nous en croyons le *Times* de l'endroit. La pauvreté y est presque inconnue, et tout être qui trouve en lui assez d'énergie pour travailler un jour par semaine, peut arriver à la fortune. En 1881, 2,000 acres en culture ont rapporté \$2,800 d'arrowroot, \$127,860 de pommes de terre ; \$264,625 d'oignons ; \$29,450 de tomates et \$1,295 de betteraves, soit environ \$250 par acre.

On a récemment fait plusieurs observations microscopiques des fractures du fer et de l'acier. On a trouvé avec l'aide d'une lumière puissante et d'un bon instrument que la fracture de l'acier monte des cristaux octaédriques, ayant chacun la forme de deux pyramides assemblées par la base. La diminution du carbone dans le métal entraîne celle de la hauteur des pyramides jusqu'à ce qu'on arrive à la forme cubique de la fonte et à la forme aplatie du fer forgé. C'est cette structure spécial du fer forgé qui permet de le souder et de le transformer en fer fibreux. Entre ces états extrêmes, on trouve une série de pyramides dont la hauteur varie suivant la qualité du métal.

Un monsieur disait à un de ses amis que, depuis des éternités, sa femme s'obstinait à se donner vingt-neuf ans.

—La mienne est plus raisonnable, répondit monsieur D..., j'ai fini par la décider à entrer dans la trentaine. Mais je n'ai jamais pu l'en faire sortir !

* *

Z... déblatèrait contre un de ses amis.

—Je vous croyais son obligé ?

—Peuh ! il m'a jadis rendu un service, soit ! mais il m'en a refusé un second... Nous sommes quittes !

* *

En promenade :

—Sautez-vous ! sautez-vous ! Qu'avez-vous donc ?

—Ne m'en parlez pas ! j'ai un cor qui me fait sauter.

—Mais vous avez le diable au cor !



ANTONIO CANOVA

LA NEIGE ET LES FLEURS

A gros flocons tombait la neige.

—Quelle cruauté ! s'écrièrent aussitôt une foule de petites fleurs et de jeunes pousses : juste au moment où le soleil commençait à briller et où notre corolle s'entr'ouvrait sous ses rayons bienfaisants !

Mais la neige tombait, tombait toujours, et l'une après l'autre étouffait leurs plaintes sous son lourd manteau.

Bientôt toute la terre est blanche. Le sombre vent du nord se met à souffler ; la neige se durcit, les rivières se gèlent, et, aux premiers bruits joyeux qui annonçaient à la nature le réveil du printemps, succède le silence glacé de l'hiver. Mais voici le beau temps revenu ; un vent plus doux réchauffe l'atmosphère, les rivières retrouvent leur liberté, la neige fond, elle descend, elle pénètre lentement la terre.

—Adieu, dit-elle aux petites fleurs et aux jeunes pousses, adieu ! Je vous ai garanties du gel et du froid ; ma tâche est finie. Maintenant, je descends dans la terre afin que vos racines y trouvent à la fois la fraîcheur et la sève. Quand vous jouirez de ces biens et que vous serez dans la plénitude de la beauté et de la force, pensez à moi. Vous m'avez reçue avec des reproches et des plaintes comme une ennemie, et pourtant j'étais l'amie fidèle dont l'aspect est sévère, mais dont la présence est un bienfait.

DE TOUT UN PEU

Aux Etats-Unis, l'exploitation des forêts emploie 140,000 bûcherons. Rien que les salaires payés à ces derniers s'élèvent annuellement à \$37,000,000. La valeur de cette industrie est évaluée à \$233,000,000.

La dernière entreprise tentée en Georgie est la fabrication du sucre de melon d'eau. Le premier cultivateur qui a tenté l'expérience prétend être capable de produire 24,000 livres de sucre, valant dix cents la livre, par acre.

On emploie maintenant la pulpe de papier, soutenue par des fils de coton ou de laine, à la fabrication de chaussettes suffisamment durables et coûtant beaucoup moins cher que le prix du blanchissage des mêmes articles en laine ou en coton.

La baïonnette a vu le jour comme son nom l'indique à Bayonne, France. C'est en 1603 qu'elle fit son apparition sur un champ de bataille, et depuis ce temps elle a été adoptée par toutes les nations civilisées qui ont éprouvé le besoin de s'entre-égorgier.

L'Hon. Thomas B. Price, du Trésor, Washington, recommande fortement l'emploi de l'Huile de St. Jacob comme le meilleur anti-douleur connu. Ce témoignage est aussi corroboré par plusieurs des chefs des autres départements du Trésor. Essayez-le.

Il y a au Canada un médecin par 1,200 habitants pendant qu'en Angleterre il y en a un par 1,572 et en Allemagne un par 3,000.

Mais aux Etats-Unis il y en a un par 600. Il en est de même des avocats. Il est bien connu qu'en Amérique il y a trop d'hommes de profession.

Le produit des mines de mercure de la Californie pendant les six premiers mois de l'année, est estimé à 22,700 bouteilles, d'une valeur de \$539,070, ont été exportées, deux tiers de l'exportation étant dirigés sur la Chine et Hong-Kong. New-York n'a absorbé de la production totale que 800 bouteilles évaluées à \$25,000. Chaque bouteille pèse 90 livres.

Louis XVI a laissé une certaine réputation de serrurier ; mais Louis XV est moins connu comme tourneur. Nous lisons dans la *Galerie de l'ancienne cour* :

« Après l'exercice de la chasse, qui était devenu une passion et un besoin pour Sa Majesté, le tour était celui dont elle s'amusait le plus volontiers. Aux étrennes de 1739, elle avait mis à la mode une sorte de tabatière dont le modèle était son ouvrage. C'était un morceau de rondin couvert de son écorce, creusé en dedans, qu'un artisan n'aurait osé avouer. Le roi en tourna plusieurs dont il fit présent à ses courtisans, et chacun en voulut avoir. »

Une tabatière formée d'un morceau de rondin couvert de son écorce. Mais nous connaissons tous cette tabatière primitive.

C'est la tabatière à "queue de rat."

Louis XV en serait-il vraiment l'inventeur ?

Voilà un sujet digne d'exciter l'émulation des savants.

NOUVELLES DIVERSES

—Le testament de Gustave Doré recommande de garder ses peintures pendant deux années et de les vendre ensuite aux enchères.

—On mande de Paris que la police a reçu ordre de confisquer tous les exemplaires de l'ouvrage de Bazaine qui seront envoyés en France.

—Les deux fils du prince Jérôme Bonaparte vont prendre du service dans l'armée italienne. Le prince Victor sera attaché à l'état-major du roi.

—M. William Cooke, une des victimes de la tragédie de Little-Rideau est toujours entre la vie et la mort. Les médecins ont cependant encore l'espoir de le sauver.

—On annonce la faillite d'une des plus importantes maisons commerciales de Winnipeg, avec un passif de \$100,000. Les principaux créanciers sont de Montréal.

—MM. les abbés Bédard, de Fall-River, et Dauray, de Woonsocket, sont partis pour Washington, D. C., afin, dit la *Patrie* de Cohoes, de protester contre les accusations portées contre les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre par Foster.

Bon à savoir.—Le célèbre professeur nécromancien, M. Hermann, a fait usage de l'Huile de St. Jacob pour un rhumatisme aigu à l'épaule et a été guéri après quelques minutes. Il la recommande hautement comme la meilleure préparation connue.

—L'Etna, le célèbre volcan de la Sicile, est entré dans une période d'activité et vomit du sable et de la cendre. On croit que cette éruption est le signe avant-coureur de tremblements de terre.

—Demoiselle Anny Gagnon, fille de M. X. Gagnon, assistant maître de poste à l'Assemblée législative de Québec, doit entrer au couvent de l'Hôtel-Dieu en mai prochain, pour se faire religieuse.

—Un artiste entreprenant a offert de photographier la bande de parasseux que l'on voit invariablement tous les jours à la cour du recorder, sur les bancs publics. C'est une idée originale.

—Un enfant à deux têtes et à trois jambes vient de naître à Tallahassee, Floride. Le petit infortuné semble être né viable, mais il reste toujours immobile. Les parents sont tout à fait désolés d'avoir un enfant destiné à être malheureux.

—La semaine dernière, Caroline Bernheimer étendait du linge sur le toit de la fabrique de boîtes de M. Blair, à New-York, lorsqu'elle tomba à travers la fenêtre du toit (sky-light) sur une scie-circulaire. Elle fut littéralement coupée en deux, les dents de la scie lui traversant le cœur.

—Une jeune fille, âgée de huit ans, du nom de Joséphine Bouchard, a été horriblement brûlée, samedi soir à Woonsocket, par suite d'une lampe à l'huile de pétrole renversée sur ses vêtements. Une de ses parentes, Mme Archambault, s'est affreusement brûlée en lui portant secours.

M. D.-C. Brosseau, a remis au sous-chef, J. Naud, un chèque de \$50 pour être distribuées aux membres de la brigade du feu, en reconnaissance des services rendus lors de la destruction du magasin du généreux donateur.

—Le ministre de la guerre, en Russie, a défendu à tous ceux qui servent dans l'armée d'être attachés en aucune façon à la presse. C'est une défense qui ne peut s'expliquer que par les circonstances particulières où se trouve placé ce pays.

—M. Joseph Tétreault vient d'hériter d'une somme de \$10,000, d'une manière tout à fait inattendue. Cette somme lui est parvenue de la succession d'un nommé William Ley, un célibataire, mort dernièrement à New-York. Il a fallu quelque temps pour trouver l'héritier qui était parti de Saint-Jean, P. Q., pour venir habiter Fall River.

—Un condamné à mort, Frederick Waité, qui doit être pendu, le mois prochain à Franklin, Texas, a vendu son corps à un médecin moyennant \$25 payées d'avance. Il espère que cette modique somme lui permettra de passer joyeusement les quelques jours qu'il a encore devant lui.

—Les nouvelles reçues de Grocedore, comté de Donegal, dans le nord-ouest de l'Irlande, mandent que la misère est extrême. La principale nourriture des habitants consiste en herbes marines. Dans presque toutes les maisons il y a des malades par suite du manque d'aliments.

LES ÉCHECS

Montréal, 8 Mars 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES :

No. 346.—MM. P. J., D. P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenais, J. Maurien, L. Dubé, Montréal ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; G. P., Arthabaska ; Honoré M., Louiseville ; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa ; F. Gingras, Trois-Rivières ; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudeu, Québec ; L. O. P., Sherbrooke ; I. Lafrenière, N. P., Sorel ; E. Legault, Ottawa.

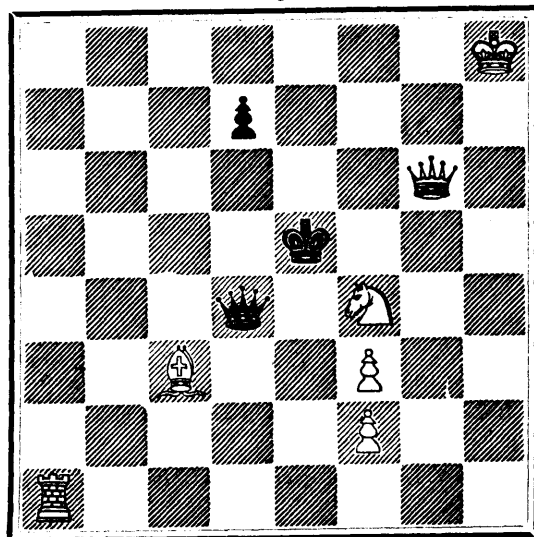
—L'assemblée annuelle du Cercle des Échecs de Québec a eu lieu le 24 février dernier, et les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

Président honoraire : T. LeDroit ;
Président : C. P. Champion ;
1er Vice-Président : E. Pope ;
2me Vice-Président : E. Sanderson ;
Secrétaire-Trésorier : M. J. Murphy ;
Bureau de Direction : A. Fletcher, D. R. MacLeod, Jones et Bakiston.

PROBLEME No. 347.

Composé par "Toz," Manchester.

NOIRS.—3 pièces.



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 346.

Blancs.	Noirs.
1 D 3e TD	1 R 4e CR
2 D 7e R, échec	2 R 5e F ou R pr. C
3 D 3e R ou 6e FR, mat.	
	Si :
	2 R 3e CR
3 D 7e CR, mat.	

Décès

En cette ville, le 26 février, à l'âge de 3 ans, Exilda, enfant de M. François Dumont.

Sommaire du "Monde Illustré" du 17 février

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Le château de Chantilly ; le monument d'Alexandre Dumas, par Gustave Doré ; la salle des Pas-Perdus au Luxembourg ; la colonne Corréard traversant l'Oued-Sebeck ; la Saint-Valentin.—Chère bonne amie, par Auguste Boisard.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Une histoire de cirque (fin), par Raoul Loky.—Théâtres, par André Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le Monde financier.—Nécrologie.—Les Récréations de la famille.—Solutions d'Échecs et de Rébus

GRAVURES.—Monument d'Alexandre Dumas.—Chantilly : la chapelle de la Reine Blanche dans le parc.—Beaux-Arts : Châteaux en Espagne.—La salle des Pas-Perdus au Luxembourg.—Tunisie : la colonne Corréard traversant l'Oued-Sebeck.—La Saint-Valentin (14 février) en Angleterre.—Portrait de M. Roberts, vainqueur du tir aux pigeons, à Monaco.—Échecs et Rébus.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant* de *Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 14 février

GRAVURES : Toilette pour jeune fille de quinze ans.—Toilette de velours et satin.—Deux mouchoirs en application.—Trois dentelles à la fourche.—Trois garnitures en broderie Richelieu.—Coussin en peluche.—Dessin de buvard.—Chemise de nuit.—Matinée en flanelle (devant et dos)—Matinée en cachemire.—Costume noir en satin et dentelle (devant et dos).—Toilette d'intérieur et de visites (devant et dos).—Toilette de visite.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique. Marthe (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Trois toilettes dont une d'enfant.

PATRONS ET BRODERIES.—1er Côté.—Patrons : Corsage à pointe.—Corsage court ouvert en carré.—Corsage avec chemisette froncée.—Corsage croisé devant.—2e Côté.—Broderies : Alphabet de A à P.—Quart du buvard.—Dentelle en lacet.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 7

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapierre et Antoine Pinsonneaux.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

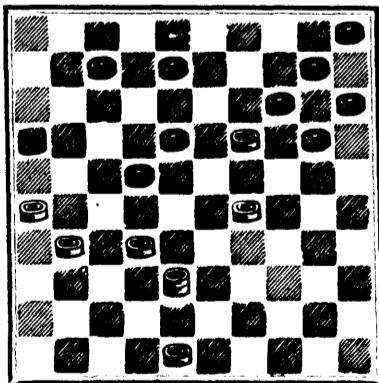
Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLEME No 8

Composé par M. Mostolat (France)
NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 7

Blancs—15 10, 19 14, 23 19, 14 5, 45 40, 36 18, 5 4 et gagnent.

PENSÉES

Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés. *La Bruyère.*

Il est également difficile d'étouffer dans

le commencement le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années. *La Bruyère.*

L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. *La Bruyère.*

Il y a de certains sentiments, de certaines actions nobles, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel. *La Bruyère.*

Il n'y a guères au monde de plus bel excès que celui de la reconnaissance. *La Bruyère.*

Dieu ne distingue point les pauvres et les riches par les biens extérieurs. Il les distingue par les désirs. C'est par le cœur qu'il les examine, non par leurs coffres ou par leurs maisons. *La Bruyère.*



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce bureau, jusqu'à MERCREDI, le 7^e jour de MARS prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Travaux du St-Maurice," pour la construction de

CAISSONS ET ESTACADES

aux Grandes Piles, Travaux de la rivière Saint-Maurice, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau du surintendant des Travaux, Trois-Rivières, P. Q., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'hon. Ministre des Travaux Publics, pour une somme de \$750.00. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 13 février 1882.



AVIS

DES soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et endossées : "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de SAMEDI, le 10 MARS 1883, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au Surintendant des Sauvages, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la reine.]

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant-Général des
Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages,
Ottawa 30 janvier 1883.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Médecines.

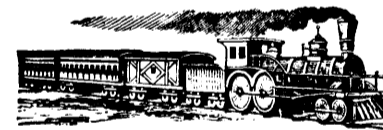
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup	12 55 p. m.
" Trois-Pistoles	2 05 "
" Rimouski	3 49 "
" Campbellton	8 35 "
" Dalhousie	9 15 "
" Bathurst	11 17 "
" New-Castle	12 52 a. m.
" Moncton	4 00 a. m.
" Saint-Jean	7 30 a. m.
" Halifax	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret
pour la division de l'Est,
No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef,
Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

Apprenti demandé

Un jeune homme respectable sachant l'anglais est demandé pour apprendre l'art de la gravure de vignette.

S'adresser à

G. B. BURLAND, gérant.

BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO.
Rue St. Jean, Montréal.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine,

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.
C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.
G. B. BURLAND,
Gérant.